

Revue générale de droit



[Avant-propos]

Jean-Louis Baudouin et Benoît Moore

Volume 36, numéro 1, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027099ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027099ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Baudouin, J.-L. & Moore, B. (2006). [Avant-propos]. *Revue générale de droit*, 36(1), 5–5. <https://doi.org/10.7202/1027099ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2006

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

JOURNÉES HENRI-CAPITANT : LE CONTRAT

Avant-propos

Après les journées sur l'indemnisation, tenues à Montréal et Québec en septembre 2004, les membres de l'Association Henri-Capitant des amis de la culture juridique française s'étaient donné rendez-vous du 23 au 27 mai 2005 au Brésil, plus précisément dans les villes de Rio de Janeiro et de Sao Paulo. Destination exotique pour un sujet des plus classique : le contrat.

Sujet inépuisable s'il en est un, le thème, comme le veut la tradition, fut séparé en quatre ateliers : 1) Le contrat de société; 2) Le contrat administratif; 3) La révision des contrats; 4) La rupture des contrats. La *Revue générale de droit*, complice de l'Association depuis plusieurs années, a aimablement accepté de publier les rapports québécois qui ont été présentés dans trois de ces thèmes. Ce sont ces textes qui paraissent dans les pages qui suivent.

Bien qu'en apparence éclatées, les quatre journées du congrès ont su montrer combien le contrat se porte bien. Sorti de cette crise si souvent annoncée, il est aujourd'hui, toujours et plus que jamais, l'outil du droit mis au service des relations économiques, lequel a su évoluer en adéquation avec notre époque. Ainsi les textes qui suivent montrent, entre autres choses, comment la force obligatoire, traditionnellement secret de la réussite du contrat, a su s'allier à une certaine souplesse rendue nécessaire par la réalité contemporaine et bien souvent proposée par la pratique et les magistrats. De toute évidence, la résilience de la notion contrat, malgré toutes les attaques, une fois de plus, en annonce sa pérennité.

Jean-Louis Baudouin

Juge à la Cour d'appel du Québec
Président de l'Association
Henri-Capitant
Section québécoise

Benoît Moore

Professeur à l'Université de Montréal
Secrétaire de l'Association
Henri-Capitant
Section québécoise